



Un congrès de mutation



ÉDITO DU PRÉSIDENT

Depuis soixante-cinq ans, la CFE-CGC a su s'adapter à tous les bouleversements économiques et sociaux. Elle est même devenue, dans notre histoire, la seule organisation syndicale représentative qui, contre vents et marées, n'est jamais tombée dans le piège de la scission ou de l'éclatement !

Cette force, cette conviction quant à nos valeurs fondatrices pour porter la voix de l'encadrement est une nouvelle fois soumise à rude épreuve aujourd'hui. Nous faisons face à une véritable mutation du syndicalisme, imposée par l'entreprise projetée dans un marché inéluctablement mondial. Mais aussi, et surtout, imposée par... la loi !

Jusqu'à la loi du 20 août 2008, adhérer à un syndicat, c'était partager une conviction, c'était s'engager à défendre l'intérêt des salariés au sein d'une famille syndicale diversifiée. Depuis cette loi, l'adhérent ne serait-il devenu qu'un électeur placé dans la situation de choisir entre noir ou blanc, entre pour ou contre, au mieux entre deux grandes organisations... quand il a la rare chance de côtoyer un syndicat dans son entreprise ?

Pour la CFE-CGC, adhérer ne se limite pas à déposer un bulletin dans une urne. Militer ne consiste pas ou si peu à faire des campagnes électorales. C'est d'abord partager des valeurs qui font sa spécificité : la défense des droits des salariés et de l'encadrement en particulier, par le dialogue et la négociation responsable ; la promotion de nos intérêts face aux logiques financières de plus en plus prégnantes ; l'innovation sociale par la priorité donnée aux femmes et aux hommes sources réelles de notre économie ; l'intervention dans les stratégies des directions d'entreprise ; les choix sociaux favorables au développement durable dans un contexte européen... C'est cela notre militantisme de terrain !

Mais il va falloir, encore une fois, s'adapter. Notre représentativité, notre existence, dépendra de notre capacité à convaincre et à rassembler pas seulement des collègues, mais aussi des voix. Ce militantisme de terrain doit inclure totalement la priorité donnée à ces aunes qui nous mesurent : 10 % des voix dans l'entreprise et 8 % dans la branche !

Toute la CFE-CGC y mettra sa force. Pour protéger et soutenir ses porteurs de mandats. Pour renforcer son image. Pour s'engager dans tous les combats en faveur de nos systèmes solidaires et du revenu des salariés et des fonctionnaires. Pour garantir la place de l'encadrement dans le dialogue social national et international.

C'est cet engagement que devra prendre la génération 2010 des adhérents et militants CFE-CGC. C'est l'appel de ce XXXIV^e congrès !

Bernard Van Craeynest
Président de la CFE-CGC